

"A.3.T FILS"

**Société par Actions Simplifiée
Au Capital de 1 000,00 Euros
Siège Social : 432 rue de la Libération
60 140 LABRUYERE**

ACTE DE NOMINATION DU PRESIDENT

Le soussigné :

La Société par Actions Simplifiée à Associé unique « HOLDING TROUVAIN », au capital de 1 000,00 euros, domiciliée au 432 rue de la Libération – 60 140 Labruyère, représentée par Monsieur TROUVAIN Baptiste, Président, immatriculée au RCS de Beauvais sous le numéro 931 709 604, désigne le premier Président de la Société, conformément aux dispositions de l'article 17 des Statuts de ladite Société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I – Nomination du Président

Le soussigné nomme en qualité de Président de la Société :

Monsieur TROUVAIN Baptiste demeurant 195 rue de la Libération – 60 140 LABRUYERE, pour une durée indéterminée, qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés, et qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II – Pouvoirs du Président

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au titre du Chapitre IV des Statuts.

Le Président est autorisé à faire fonctionner tous les comptes bancaires de la S.A.S. A.3.T FILS.

III – Rémunération du Président

Le président a droit une rémunération dont le montant est approuvé par décision.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Labruyère

Le 17 septembre 2024

En 2 exemplaires originaux.

Signature de l'actionnaire unique



Signature du Président nommé

(précédée de la mention « Lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de Président »)

Lu et approuvé et bon pour acceptation des fonctions de président.

